

[Français]

Monsieur le Président, les banquiers avaient avisé le gouvernement. On a attendu jusqu'au 25 juin avant de nommer M. Hitchman pour faire rapport. M. Hitchman se mit à l'œuvre avec deux autres personnes, et en moins d'un mois il présenta un rapport préliminaire. Que disait ce rapport préliminaire? Il indiquait au ministre qu'il fallait nommer un groupe de travail pour gérer la banque et prendre des décisions importantes, parce qu'il avait noté évidemment que les pratiques de prêts douteuses continuaient. Qu'est-ce qu'on a fait avec le rapport préliminaire Hitchman? On l'a «fouté» dans le tiroir et on n'a rien fait, puisque, et c'est là qu'on voit l'incompétence et l'insouciance d'un ministre qui a passé presque une partie de l'été à Paris, et qui revient et qui signe des lettres aux actionnaires en leur disant: Gardez votre argent là-dedans, c'est bon. Ces lettres-là sont signées du 9 août 1985, et le 14, il y avait un rapport disant que la banque n'était plus viable—le 12 même—mais cela a demandé deux jours avant que la ministre en prenne connaissance, parce qu'elle en a pris connaissance le 14, à ce qu'elle nous a dit.

Monsieur le Président, il s'agit là d'une incompétence et d'une insouciance qui n'a pas son pareil. Comment se fait-il qu'un ministre qui a autorisé la mise en vente de quelques boîtes de thon avarié démissionne, qu'un autre ministre qui a eu des problèmes avec ses dépenses électorales démissionne, et qu'un ministre qui va coûter un milliard de dollars aux contribuables canadiens est encore confortablement assis à son siège, et le ministre des Finances aussi? Et par-dessus cela, on vient nous imposer un bâillon pour nous empêcher de discuter de ce projet de loi et de faire part à la population canadienne que c'est l'incompétence du gouvernement non seulement qui a tué la Banque Commerciale du Canada, mais c'est l'incompétence du gouvernement qui fait en sorte que la Norbanque ferme ses portes et que les employés vont perdre leurs «jobs» et que de plus, une importante institution financière de l'Ouest canadien va devoir disparaître, et quand on sait tout le travail qui a été fait pour bâtir des banques régionales dans l'Ouest canadien.

J'ai proposé dans une intervention antérieure un programme en quatre points pour sauver la Norbanque. Si on n'avait pas imposé le bâillon aux députés, on aurait peut-être réussi à convaincre le gouvernement. S'il le faut, on aurait mis une petite carte bleue après le document et on l'aurait envoyée au Cabinet des ministres, parce qu'apparemment, la petite carte bleue indique que cela a été vérifié par un conservateur. Quand cela n'a pas été vérifié par un conservateur, il n'y a pas de petite carte bleue. Alors on aurait peut-être pu trouver quelqu'un du côté conservateur qui aurait mis sa petite carte bleue, et on aurait peut-être réussi à sauver la Norbanque qui ne mérite pas de fermer ses portes. Et c'est certainement dû à l'incompétence et à l'insouciance du gouvernement si on est obligés d'en arriver là.

Monsieur le Président, dans ce dossier . . .

**Mme Duplessis:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**Le président suppléant (M. Charest):** L'honorable députée de Louis-Hébert (M<sup>me</sup> Duplessis) invoque le Règlement.

**Mme Duplessis:** Monsieur le Président, quand l'honorable député parle des cartes bleues, il ne parle pas du sujet. Je lui demanderais de rester dans le sujet.

### Attribution de temps

**M. Garneau:** Est-ce que la députée de Louis-Hébert (M<sup>me</sup> Duplessis) serait prête à mettre sa petite carte bleue, pour donner un imprimatur à la possibilité pour le gouvernement de retirer sa motion de clôture pour examiner plus en détail la situation de la Norbanque? Évidemment, elle est seulement députée. Elle n'est peut-être pas au courant des petites cartes bleues. Mais les ministres le sont au courant des petites cartes bleues.

Monsieur le Président, dans ce projet de loi, on a utilisé deux poids deux mesures. On rembourse les banques étrangères, et on ne rembourse pas les banques qui ont participé à la tentative de *baill out*. Monsieur le Président, il s'agit là d'une injustice qu'on aurait pu démontrer si cette motion de clôture complètement abominable, en termes démocratiques, ne nous avait été présentée. Et on vient nous dire que c'est pour présenter d'autres projets de loi. Monsieur le Président, ce n'est pas nous qui avons créé le fiasco de la Banque Commerciale du Canada et de la Norbanque. C'est la responsabilité du gouvernement. C'est à eux d'assumer le blâme et de travailler en conséquence. Ils ont tué deux banques et, maintenant, ils vont nous dire: Lavez-nous cela, vite, vite! Sortons de la Chambre pour que la télévision ne le montre pas à la population canadienne, pour que les gens ne voient pas notre incompétence. On va essayer de camoufler cela dans des augmentations de taxes à venir. Monsieur le Président, je trouve que c'est complètement inacceptable, c'est antidémocratique qu'un gouvernement utilise sa majorité pour camoufler son incompétence en présentant une motion de clôture seulement quelques jours après que l'étude en deuxième lecture d'un projet de loi ait été mise en discussion.

• (1120)

### [Traduction]

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, les députés néo-démocrates vont se prononcer contre cette motion de répartition du temps. Nous nous opposons à cette motion, comme nous nous opposons au projet de loi C-79. Nous nous opposons à ce que l'on coupe court au débat, monsieur le Président, parce que les raisons de ce renflouement ne sont pas encore bien connues. Le gouvernement ne nous les a pas encore dévoilées. Nous ne savons pas grand-chose des gens qui seront remboursés, même si certaines des personnes et des sociétés vont toucher des sommes considérables.

Nous ne savons pas vraiment pourquoi la Norbanque est traitée de la même façon que la Banque Commerciale du Canada. Nous avons maintenant pas mal de renseignements au sujet de la Banque Commerciale du Canada. En fait, monsieur le Président, compte tenu des renseignements que nous avons obtenus à la suite des audiences que le comité des finances a tenues en mai et juin, nous croyons que le gouvernement aurait dû agir à ce moment-là et non attendre jusqu'en septembre.

Monsieur le Président, si cette motion était adoptée, cela voudrait sûrement dire que le débat parlementaire de ce projet de loi cesserait incessamment. On a bien dit que le ministre des Finances (M. Wilson) et le premier ministre (M. Mulroney) se cachaient dans les jupes de la ministre d'État chargée des Finances (M<sup>me</sup> McDougall). Ce n'est pas cela, monsieur le Président. C'est la ministre d'État chargée des Finances qui se cache maintenant sous la toge du juge Estey. Ce n'est pas